

**TROIS MOULINS HABITAT**

À l'attention de Gilles SAMBUSSY  
60 Rue des Meuniers,  
77950 RUBELLES

Samois sur Seine, le 10 septembre 2022

Objet : gestion de la résidence du 10 rue du Cèpe à Samois sur Seine

Monsieur le Directeur,

CASA (association de sauvegarde du Cadre de vie Samoisien) se fait écho au travers de ce courrier du mécontentement des habitants de Samois sur Seine concernant la gestion par Trois Moulins Habitat (TMH) de la résidence située au 10 rue du Cèpe.

Trois sujets posent problème : l'éclairage nocturne, l'entretien des arbres et l'occupation des parkings.

L'éclairage nocturne

Alors que par mesure d'économie et d'écologie, la commune a décidé depuis plusieurs années d'éteindre l'éclairage public entre 22h et 6h, votre résidence reste illuminée toute la nuit. C'est une source de dépense d'énergie et de pollution qui pourrait être facilement évitée et qui choque la population.

L'entretien des arbres

Non seulement la plantation des arbres de la résidence n'est pas conforme au projet qui a fait l'objet du permis de construire (20 arbres au lieu des 36 prévus), mais par défaut d'entretien plusieurs ont dépéri pendant l'été. Nous aimerions être rassurés sur la replantation des sujets morts et sur le programme de densification végétale de la résidence pour vous mettre en conformité et pour ainsi limiter l'effet "îlot de chaleur" constitué par le parking.

L'occupation des parkings de la résidence

Alors que le problème de stationnement est aigu dans le centre du bourg, les Samoisiens ne comprennent pas que des places restent vacantes sur le parking que vous gérez. Si les résidents ne souhaitent pas profiter de cette facilité, il serait de bonne politique de proposer les emplacements disponibles à l'ensemble de la population de la commune.

Les faits mentionnés plus haut donnent une mauvaise image de votre entreprise et de son éthique environnementale et sociale. Pourtant je lis sur votre site que "la responsabilité sociale fait partie des valeurs fondatrices de Trois Moulins Habitat" ; et j'imagine qu'il en est de même de la recherche d'une bonne gestion des ressources et de l'énergie. Nous espérons donc que vous serez sensible au contenu de ce courrier et ferez le nécessaire pour pallier les dysfonctionnements mentionnés.

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire et recherche constructive de solutions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques Bousquet

Président de CASA

Copies à Monsieur le Maire de Samois sur Seine et à son adjoint à l'Urbanisme